



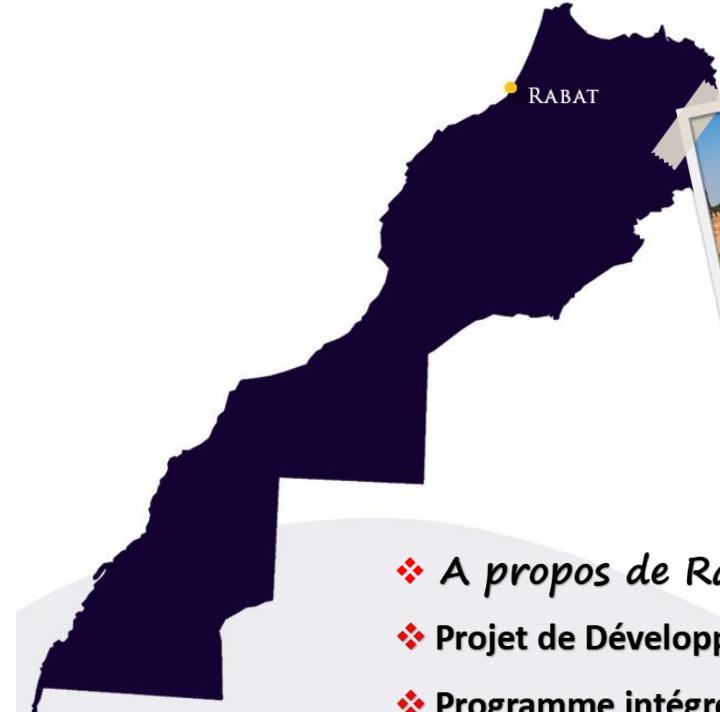
*INNOVATION URBAINE ET  
DÉVELOPPEMENT DURABLE PAR UNE  
PLANIFICATION INTEGRÉE A*

*Rabat*

*PRÉSENTÉE PAR :  
MME ASMAA RHLALOU  
MAIRE DE RABAT*



# CONTENTS



## ❖ *A propos de Rabat*

## ❖ **Projet de Développement de la vallée du BOUREGREG**

## ❖ **Programme intégré de développement urbain « Rabat Ville Lumière, Capitale Marocaine de la Culture »**

- Le premier axe: Préserver et développer le patrimoine culturel de la ville
- Le deuxième axe: La conservation de l'environnement et des espaces verts
- Le Troisième axe: Renforcement des infrastructures de proximité sociale et amélioration de l'accès aux services
- Le quatrième axe: Protection et réhabilitation du paysage urbain
- Le cinquième axe: La modernisation des équipements de transport routier et ferroviaire
- Le sixième axe: Soutenir et développer les activités économiques
- Le Septième axe: Renforcement de l'infrastructure et du réseau routier

## ❖ **Conclusion Générale**



## A PROPOS DE RABAT

- ❖ Rabat est la capitale du Royaume du Maroc depuis 1912, C'est une ville impériale et historique;
- ❖ Rabat avec son agglomération représente le deuxième plus grand pôle du Maroc en termes de population, elle compte plus de 2.422.000 hab, et 1275 km<sup>2</sup> de superficie.;
- ❖ Rabat est située sur la rive gauche de l'estuaire de la rivière BOUREGREG sur la côte atlantique. L'histoire de la ville remonte à 2500 ans où les Phéniciens, les Carthaginois et les Romains se sont installés;
- ❖ La ville a été construite à l'époque des Almohades, elle était considérée comme une grande capitale sous le nom de Ribat al-Fath. .



■ La commune de rabat s'est engagée dans un processus de décentralisation afin d'atteindre et de contribuer à un développement local intégré, dans un contexte actuel de régionlisation avancée, et en harmonie avec le NMD .

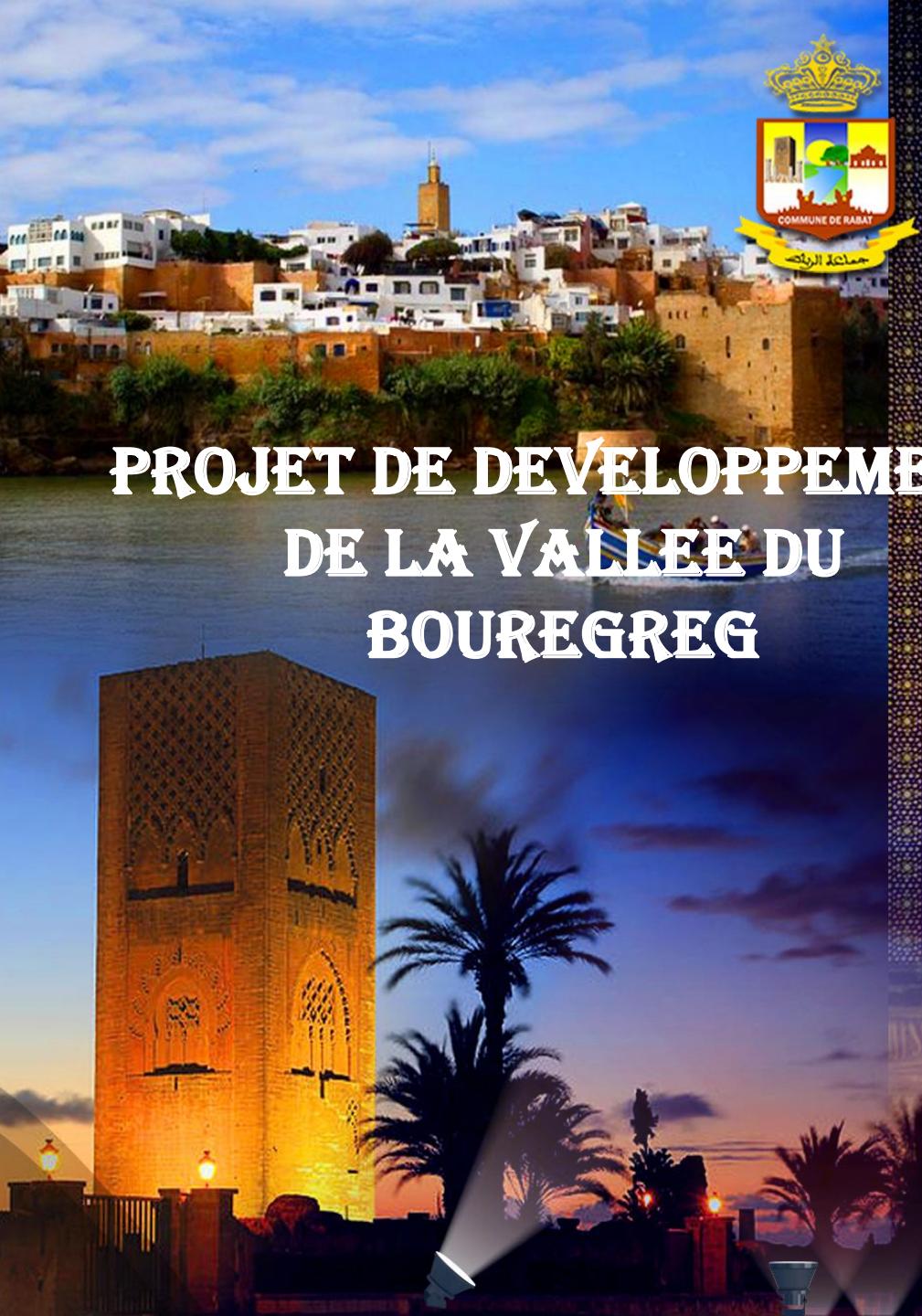
■ La loi organique N°113-14 du 07 juillet 2015 relative aux communes a apporté des nouveautés dans plusieurs domaines dans le but est de consacrer les principes constitutionnels (constitution 2011).



# ATOOTS DE RABAT

- **Ville verte, durable et environnementale (2010) : Patrimoine vert 4800 ha et ratio 80m<sup>2</sup>/hab;**
- **Ville classée patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2012 (2012);**
- **Ville touristique , classée par CNN (2013)**
- **Ville culturelle par excellence (1ere capitale de la culture africaine et capitale culturelle dans le monde islamique (2022);**
- **Une ville du savoir, universitaire et scientifique;**
- **Ville accessible, dynamique et en perpétuel mouvement;**
- **Ville inclusive et résiliente;**
- **Ouverte et internationale; qui a permis son ancrage dans l'espace méditerranéen et dans son continent africain.**





# PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA VALLEE DU BOUREGREG



## DEVELOPPEMENT DE LA VALLEE DE BOUREGREG

### CHIFFRES CLES

- En janvier 2006, SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI QUE DIEU L'ASSISTE, a officiellement lancé les travaux de ce grand projet digne de la capitale du Royaume;
- Le développement de la vallée du BOUREGREG, vise à réhabiliter et à promouvoir les rives du fleuve afin de créer un lieu de vie attrayant et agréable;
- Ce projet structurant est conçu sur la base de nouveaux espaces urbains en harmonie avec l'histoire et l'environnement du site;

- Surface de développement globale: 6000 ha
- Longueur de la vallée: 15 Km
- Surface du bâtiment: 15%
- Longueur du réseau de tram: 19,5 Km
- Longueur du tunnel des Odayas: 1 km
- Surface de plancher de Bab Al Bahr: 512.000 m<sup>2</sup>
- Capacité Bouregreg Marina: 240 anneaux
- Taille du Grand Théâtre de Rabat: 27 000 m<sup>2</sup>



## **Les axes de l'accord-cadre "Rabat Ville Lumière, Capitale Marocaine de la Culture"**





# Axes de l'accord-cadre "Rabat, Ville Lumière, Capitale Marocaine de la Culture"

- Préserver et valoriser le patrimoine culturel et civilisationnel de la ville,*
- Préserver les espaces verts et l'environnement écologique de la ville,*
- Améliorer l'accès aux services et équipements sociaux de proximité et l'appui à la bonne gouvernance:*
  1. *Secteur de la santé;*
  2. *Secteur de l'éducation;*
  3. *Secteur Jeunesse et Sports;*
  4. *Centres Sociaux.*
- Protection et réhabilitation du tissu urbain,*
- Renforcer et moderniser les équipements du secteur des transports routiers et ferroviaires,*
- Développer la mobilité économique et commerciale et soutenir les secteurs productifs,*
- Consolidation et renforcement des infrastructures et du réseau routier.*



# PROJET ROYAL INTEGRÉ : “RABAT VILLE LUMIÈRE ET CAPITALE MAROCAINE DE LA CULTURE”





## Axe 1: Maintenir et développer le patrimoine culturel de la ville

Renforcer la position de Rabat en tant que pôle culturel et touristique et renforcer son attractivité tout en préservant ses caractéristiques et son patrimoine culturel et historique:

- Crédit à la création du Musée National d'Archéologie et des Sciences de la terre à côté du Grand Théâtre National de Rabat;
- Renforcement et réhabilitation des structures culturelles;
- Restauration de monuments historiques et d'équipements culturels et la réhabilitation des sites classés au niveau mondial;
- Réhabilitation et protection de la vieille ville.



## Axe 2: Protection de l'environnement et des espaces verts

Assurer la durabilité et le développement du caractère vert à travers l'achèvement de plusieurs projets d'intérêt écologique, Espaces verts, places et espaces forestiers et conservation de l'environnement:

- Configurer la bande côtière de la ville;
- Enrichir la ceinture verte en créant des parcs et des espaces de loisirs;
- Le projet de préparation de la corniche de Rabat (13 km) vise à créer des espaces de divertissement, et des projets à vocation touristique.

- 
- ❖ Rabat a été déclarée ville verte tout en célébrant le 40e anniversaire du Jour de la Terre en 2010.
  - ❖ La surface verte est d'environ 80 m<sup>2</sup> par hab avec un patrimoine vert d'environ 4700 Hect
  - ❖ La ville de Rabat a remporté la deuxième position de CNN en tant que meilleure destination touristique en 2013



## Axe 3: Renforcement des infrastructures sociales de proximité sociale et Amélioration de l'accès aux services

Renforcement des infrastructures de proximité, Améliorer et faciliter l'accès aux services :

- Renforcement des installations sportives,
- Crédit à la création et ouverture d'établissements d'enseignement;
- Mise en place et l'équipement de centres de santé, la construction de centres de protection sociale;
- Renforcement et support des lieux de culte



## Axe 4: Protection et Réhabilitation du paysage urbain

la réhabilitation des quartiers sous-équipés, et le Renforcement des infrastructures:

- Réhabilitation des canalisations d'égout, de l'eau potable et de l'électricité;
- Renforcement ou démolition des bâtiments à risque, tout en proposant des solutions alternatives à leur logement;
- Renouvellement du tissu culturel d'un groupe de quartiers.

**Rabat a été classée au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2012 en tant que capitale moderne et ville historique dotée d'un patrimoine commun, avec de nombreux sites et monuments historiques et culturels construits au cours des siècles.**

## Axe 5: Modernisation du secteur de transport routier et ferroviaire

La réhabilitation du secteur des transports en modernisant ses structures et ses services :

- Mise en place d'un centre polyvalent et la création de stations intégrées, pour réaliser la complémentarité entre tous les moyens de transport;
- Construction de la gare de train à grande vitesse;
- Création d'un pôle urbain multiservices;
- Création des couloirs bus;
- Réhabilitation du transport urbain.





## *CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE GARE ROUTIERE ET DE LA GARE FERROVIAIRE LGV*

- ✓ La construction de la Gare ferroviaire LGV et de la nouvelle gare routière, qui a été réalisée avec les normes internationales d'un aéroport, ont favorisé une meilleure desserte par les transports en commun .
- ✓ Leurs fonctionnement repose sur le numérique, y compris la billetterie, les accès et sorties des cars, les plaques de signalisation, l'éclairage, avec un système de vidéo surveillance puissant.



## Axe 6: Soutenir et développer les activités économiques

Renouvellement et modernisation d'équipements collectifs et locaux :

- Réorganisation et répartition des activités économiques;
- Restructuration des marchés de proximité et le transfert de certains marchés;
- Création d'un nouveau composite pour l'industrie traditionnelle.

## Axe 7: Renforcement des infrastructures et du réseau routier

Réhabilitation du réseau routier urbain et gestion du trafic :

- Réorganisation et renforcement du réseau routier urbain en vue de l'allégement de la circulation et de l'état des rues;
- Renforcement de l'éclairage public et organisation des mouvements de stationnement;
- Réhabilitation des routes de proximité sur une distance de 160 km;
- Modernisation et renforcement des canalisations d'eaux usées et du réseau électrique.





## ***REALISATION DE GRANDS PROJETS TOURISTIQUES LE LONG DE LA CORNICHE***

Réaménagement de la corniche de Rabat avec la réalisation de nouveaux projets (Activités tertiaires, commerciales, sportives, équipements touristiques, etc...) s'ouvrant sur le littoral et structurant l'ensemble de la corniche avec la création d'un véritable pôle d'animation en renforçant l'économie locale et régionale.





## UNE DYNAMIQUE INCLUSIVE REGERATRICE DU CO-DEVELOPPEMENT

- ❑ *Un développement intégré qui tout en étoffant son riche passé historique, marque l'entrée de la capitale dans une nouvelle ère de développement;*
- ❑ *Une planification résiliente riche par ses trames vertes et bleues;*
- ❑ *Un patrimoine riche et une armature urbaine cohérente et conviviale;*
- ❑ *Une réconciliation avec ses façades maritimes et fluviales;*
- ❑ *Une dynamique socio-économique fédératrice, et respectueuse de l'environnement;*
- ❑ *Une démarche qui fédère le respect de l'environnement, la promotion économique et la valorisation du capital Humain;*
- ❑ *Une reconquête territoriale pour une recomposition spatiale, avec la création de nouvelles centralités urbaines ;*
- ❑ *Une valeur exceptionnelle qui a permis son inscription sur la liste du patrimoine mondial.*
- ❑ *Un cadre inclusif et une qualité de vie, favorisant le capital Humain et l'approche genre;*
- ❑ *Un cadre innovant en matière de financement mixte et partenariats Public Privé.*

# ROUTE COTIERE DE LA VILLE DE RABAT



# ROUTE COTIERE DE LA VILLE DE RABAT



# GARE ROUTIERE DE LA VILLE DE RABAT



# GARE ROUTIERE DE LA VILLE DE RABAT



# ENTREE DE LA VILLE DE RABAT



# PARC HASSAN II

منتزه الحسن الثاني

**PARC HASSAN II**



# PARC HASSAN II



# RENOVATION DU RESEAU DE L'ECLAIRAGE URBAIN



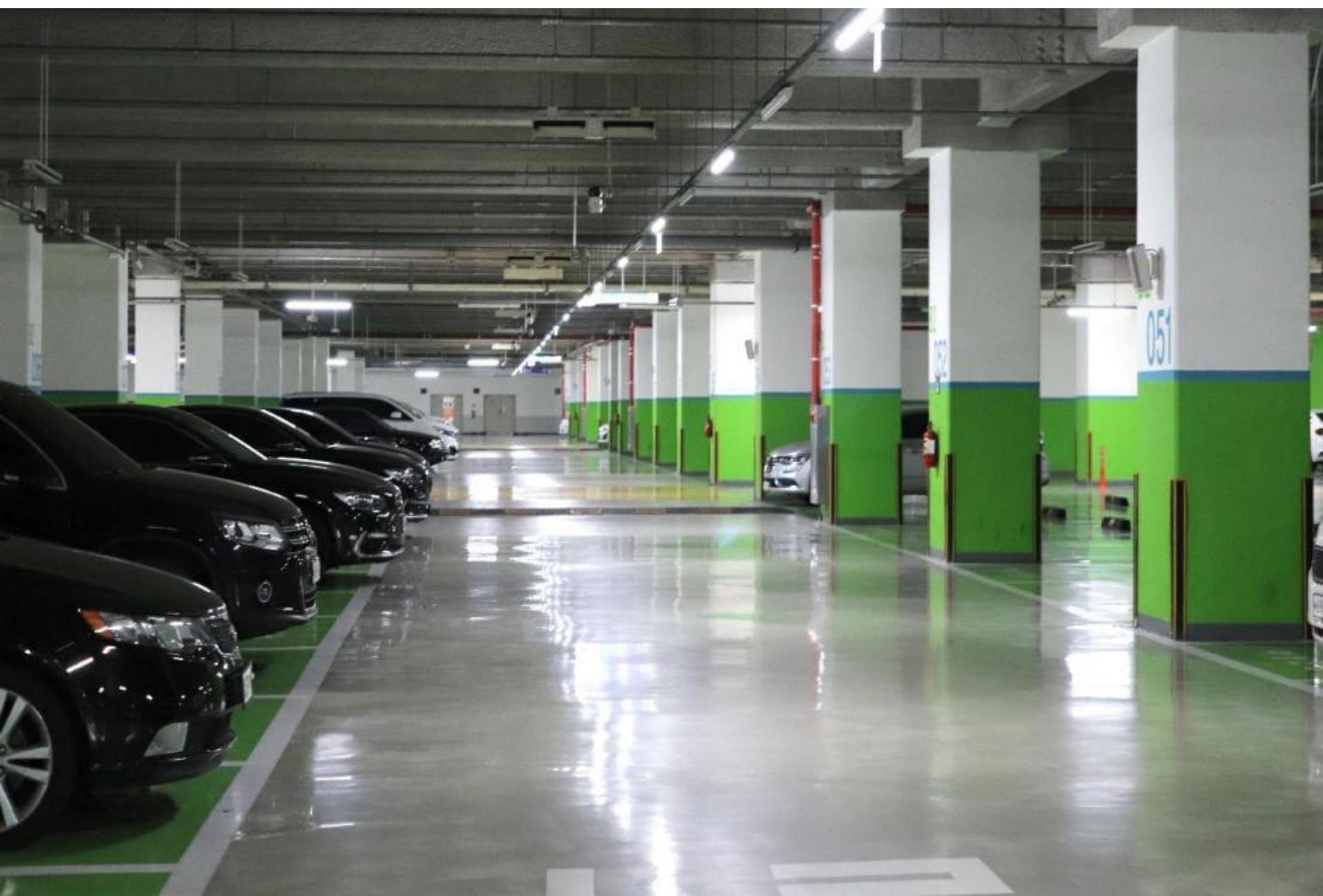
# TREMIS POUR FLUIDIFIER LA CIRCULATION



# TREMIS POUR FLUIDIFIER LA CIRCULATION



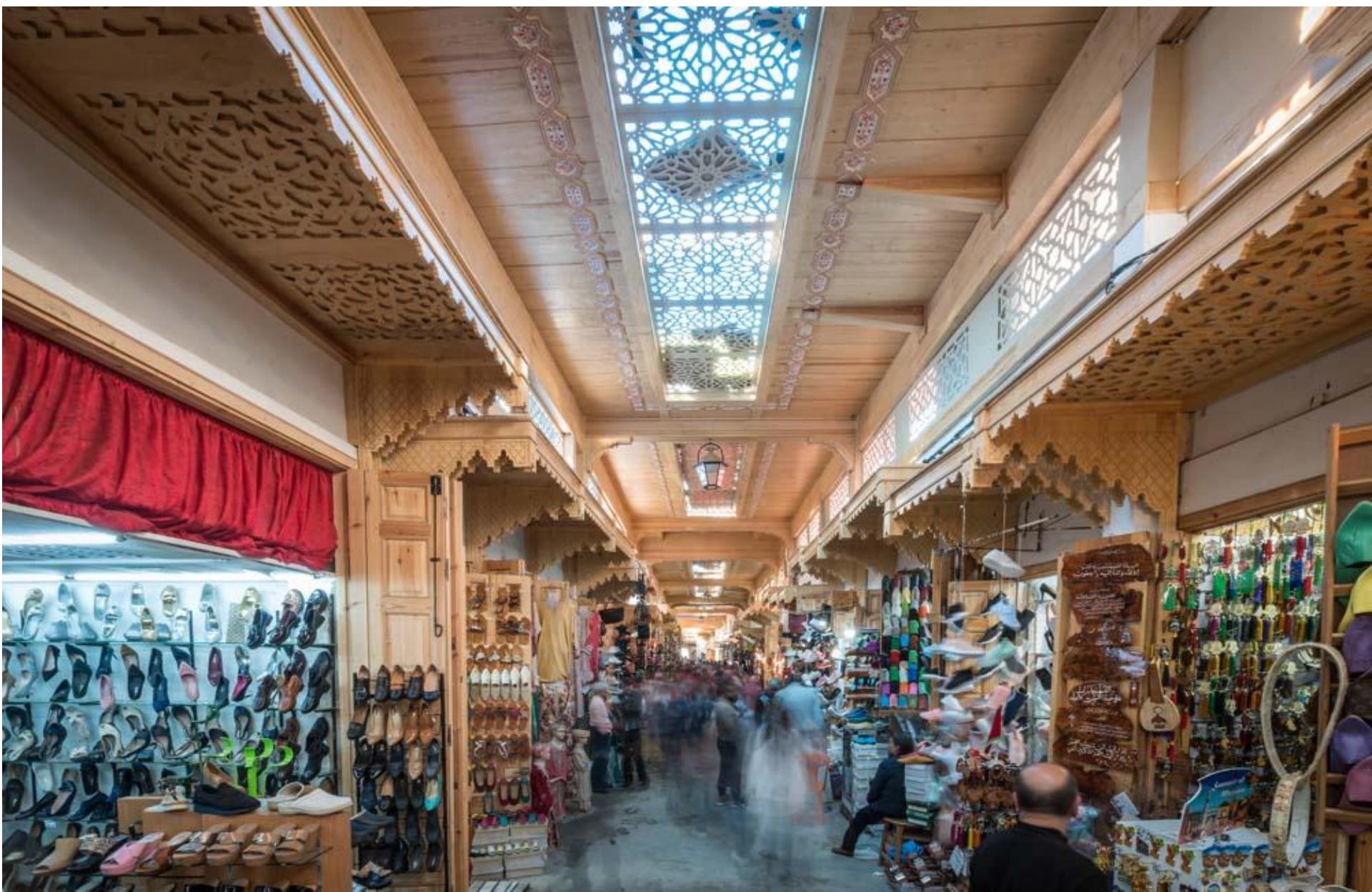
# PARKINGS SOUS-TERRAINS



# REHABILITATION DES SITES PATRIMONIAUX



# REHABILITATION DE L'ANCIENNE MEDINA



# GRAND THEATRE DE RABAT



# MUSEE MOHAMMED VI D'ART MODERNE



# CONCLUSION

Sur un autre aspect, il apparaît clairement que le développement de la ville de Rabat, fortement lié aux enjeux géopolitiques, s'est opéré au fil des années en faveur de la préservation des espaces verts et de la normalisation de son urbanisation.

Cette vision stratégique durable a été construite pour permettre à notre capitale de bénéficier d'une marque d'attractivité territoriale.

Récemment, on note que ce développement fait partie d'une dynamique intégrée s'inscrivant prioritairement dans les agendas mondiaux (Agenda 2030,...), en faveur d'une intelligence territoriale qui renforce les atouts de Rabat en tant que ville durable, accessible, ville de proximité, et ville culturelle par excellence, ayant eu la double nomination en 2022-2023 : Capitale culturelle dans le monde islamique et 1ère capitale de la culture africaine.





*MERCI POUR VOTRE  
ATTENTION*